

# SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 19 Décembre 2018

L'an deux mille dix huit, le dix neuf Décembre à dix neuf heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Monsieur Michel LAURONCE, Président.

Date de la convocation : Mercredi 12 Décembre 2018

Secrétaire de séance : M. BERNOS André

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19

REÇU

le 28 DEC. 2018

SOUS PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>TE</sup> MARIE

### Présents :

M. ARRIBERE Daniel, M. BAUCOU Jean, M. LANSALOT-MATRAS Francis, M. BERNOS André, M. CONTOU-CARRERE Michel, Mme GARCES Cathy, Mme GAUCHER Michelle, M. HOEPFFNER Michel, M. IDOMENEE Jean-Jacques, M. LABARTHE André, M. LAURONCE Michel, M. MARQUEZE Jacques, M. MAUDOU Sylvain, M. OLYMPIE Jean-Yves, M. PATIE Frédéric, M. TEULADE Alain

### Suppléants :

M FAURIE Gaston	suppléant de	M. BALDAN Patrick
M CAUHAPE Pierre-Félix	suppléant de	M. CAPDEVILLE Jean-Pierre
M. LOUSTAU Didier	suppléant de	M. CONGUES Christophe

### Pouvoirs :

### Excusés/absents :

Mme BONNEFON Catherine, M. BOURGUET Jacques, M. FRANÇAIS Hubert, M. LARCO Jean-Claude, Mme LASSALLE Marie-France, M. PUHARRE Michel, M. SUSBIELLES Philippe, M. ABADIE Jean-Paul, M. BIGUE-PERRY Bruno, M. CASABONNE Pierre, M. CASTILLON Henri, M. DEVALS Gérard, M. GASTOU Jean, M. MIRANDE David, Mme MIRANDE Martine, M. NAVAILLES Michel

### **Délibération N°7 – 19.12.18 – ETUDE SUR LE GAVE D'ASPE VALLON ACCOUS – BEDOUS- OSSE EN ASPE- LEES ATHAS**

M. HOPFFNER présente le rapport n°7.

La situation du gave d'Aspe sur le vallon aspois est préoccupante sur les plans hydrauliques et sécuritaires (enjeux).

Cette situation avait déjà été mise en évidence dans diverses études datant de 1998 (STUCKY, SOGREAH). Elle a de nouveau été abordée dans le cadre de l'établissement du Plan Pluriannuel de Gestion du SMGOAO, validé en mars 2018, préconisant une étude globale sur le vallon.

De nombreux enjeux humains et publics sont exposés sur la zone à savoir :

- Pour la commune de Bedous : le stade et le camping
- Pour la commune d'Osse : le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun l'Edelweiss
- Pour la commune de Léas-Athas : la Station d'épuration (STEP)

## SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

- Pour la commune d'Accous : la canalisation de transfert des eaux usées vers la STEP de Lées-Athas.
- Pour la DIRA : la Route Nationale 134 et les ouvrages associés

Les grandes lignes d'étude à conduire sur le site ont été définies en réunion en sous-préfecture le 19 novembre 2018 en présence de représentants de l'Etat (Monsieur le Sous-préfet, services de la DIRA, services de la DDTM), de représentants des 4 communes du vallon concernées, de représentants de la CCHB, de représentants du SMGOAO.  
L'étude globale concerne :

- **La conduite d'une étude hydraulique préalable** pour identifier les phénomènes mis en cause (climatiques, écoulements, encombrement lit mineur, ...) et en fonction des résultats, valider le fonctionnement de certains ouvrages, identifier et mettre en œuvre des mesures d'urgence à titre conservatoire.
- **La conduite d'études complémentaires** si rendues nécessaires suite à la réalisation de l'étude hydraulique préalable. Elles pourront être de type analyse du transport sédimentaire et identification et gestion de l'espace de mobilité du gave d'Aspe sur le vallon dans le but d'appliquer une stratégie de gestion la plus efficace possible.

Le cahier des charges est en cours d'élaboration au SMGOAO. Il fera l'objet d'une présentation en vue d'une validation par les acteurs présents à la réunion du 19 novembre 2018 en sous-préfecture d'Oloron.

Le financement de cette étude sera assuré par la CCHB et les possibilités de subventionnement seront étudiées auprès des différents partenaires techniques et financiers du SMGOAO (Agence de l'Eau, Région Nouvelle Aquitaine, ...).

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

- **ADOPTE** le présent rapport
- **AUTORISE** le Président à poursuivre l'ensemble des démarches

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 19 Décembre 2018



Le Président,  
**Michel LAURONCE**

REÇU

le 28 DEC. 2018

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE